

## REN 5.3 LA SANTÉ DES MÈRES, DES NOUVEAU-NÉS ET DES ENFANTS (SMNE) : COMPRENDRE LES COMPLEXITÉS ET LES BESOINS

### CONTEXTE

« Chaque année dans le plus grand silence, la maternité à risque **coûte la vie de plus d'un demi-million de femmes** dans le monde<sup>94</sup>. » La mortalité maternelle, néonatale et infantile est une tragédie mondiale. À vrai dire, la Fédération internationale soutient que la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) constitue une crise humanitaire négligée (voir la ressource EN 5.2 : Crises négligées), exacerbée par l'effet des conflits, des catastrophes, de la pauvreté et des inégalités entre les sexes<sup>95</sup>.

CHAQUE JOUR	
<b>18 000</b>	<b>800</b>
<b>ENFANTS meurent de maladies évitables.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 000 enfants succombent à la pneumonie et à la diarrhée.</li> <li>• 1 200 enfants sont emportés par la malaria.</li> <li>• 8 000 enfants décèdent au cours des 28 premiers jours de leur vie.</li> </ul>	<b>MÈRES meurent de causes liées à la grossesse et à l'accouchement. 88 % des décès maternels résultent d'une grave hémorragie, d'infections, d'hypertension et d'un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions.</b>

Les experts internationaux soutiennent que la SMNE souffre de retards liés à trois dimensions que sont « la prise de décision pour se faire soigner, le transport pour se rendre à un établissement médical et l'accès à des soins adéquats au sein d'un établissement médical<sup>96</sup> ». Ces trois dimensions sont influencées par des facteurs d'ordre culturel, financier et géographique ainsi que par le manque de connaissances à ce sujet. La plupart des retards et des décès qui en résultent découlent d'inégalités qui peuvent être évitées par l'entremise de programmes communautaires, de soins de santé abordables et d'un accès accru aux programmes de soins de santé.

### POURQUOI CONCENTRER NOS EFFORTS SUR LES FEMMES ET LES ENFANTS?<sup>97</sup>

1. Les femmes sont victimes d'inégalités en raison de différences biologiques (p. ex. les grossesses et les accouchements exposent les femmes à des risques accrus pour leur santé).
2. Les femmes jouent un rôle déterminant en ce qui concerne la santé des membres de leur famille et de leur communauté.
3. Les femmes doivent généralement s'occuper des enfants malades et des membres plus âgés de leur famille et de leur communauté. Or, ce fardeau qui pèse sur leurs épaules et les pertes de revenus qui en découlent peuvent contribuer à la détérioration des conditions de santé de la famille.

« La santé est un droit humain fondamental. Or, dans les pays où les enfants meurent en bas âge et où les mères meurent en donnant la vie, les injustices perdurent ».

— (Fédération internationale, 2011, p.18)

« **Les inégalités sociales se greffent sur les différences biologiques entre les hommes et les femmes** : Les déséquilibres de pouvoir entre hommes et femmes peuvent faire en sorte que ces dernières hésitent à prendre leur propre santé et celle de leurs enfants en main. L'élimination des inégalités en matière de santé exige une approche holistique qui tient compte des répercussions sanitaires de toutes les politiques gouvernementales et de tous les aspects de la vie sociale<sup>98</sup>. »

<sup>94</sup> Fédération internationale (2006)

<sup>95</sup> Fédération internationale (2006)

<sup>96</sup> Fédération internationale (2006), p.95

<sup>97</sup> Fédération internationale (2011)

<sup>98</sup> Fédération internationale (2011), p. 5

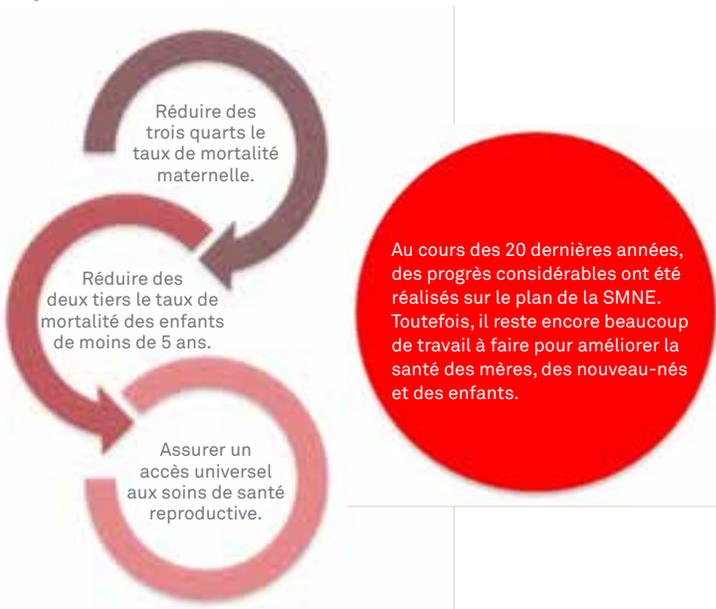
## LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES

Des inégalités entre les sexes existent dans tous les pays. **Toutefois, lorsqu'une crise survient, ces inégalités sont accentuées.** « Le fait de ne pas prendre de mesures immédiates à la suite d'une catastrophe et tout au long de l'intervention pour lutter contre les inégalités entre les sexes peut faire en sorte que les femmes et les filles bénéficient d'une aide et de possibilités plus restreintes que les hommes au cours de leur vie. Cela peut entraîner des problèmes de santé, des cas de violence, voire même des décès<sup>99</sup>. » Au Népal, par exemple, les inégalités entre les sexes sont flagrantes en ce qui concerne la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Dans ce pays, **une femme meurt toutes les 90 minutes en donnant la vie, ce qui place le Népal en tête des endroits les plus mortels dans le monde pour accoucher**<sup>100</sup>. Indira Basnett, une agente de santé au sein d'un district rural du Népal, décrit le fossé des inégalités dans le pays et les conséquences qui en découlent :

« Lorsqu'une vache souffre de complications à l'accouchement, les membres de la communauté se précipitent pour trouver une personne qualifiée, car la valeur économique de cet animal est élevée (transport de charges, production de lait, etc.). Si une vache meurt, son coût de remplacement est considérable, alors que si une femme meurt, on peut la remplacer facilement sans que cela entraîne de coûts supplémentaires. La mentalité des habitants des régions rurales se résume à l'expression " donner la vie ou mourir". Comme on n'attribue aucune valeur économique aux femmes, il s'agit d'une catastrophe négligée<sup>101</sup>. »

## ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ MONDIALE

En 2000, des dirigeants des quatre coins du monde se sont réunis pour élaborer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Parmi les huit objectifs sur lesquels ils se sont entendus, deux objectifs sont axés sur la SMNE, soit **l'objectif 4 : Réduire la mortalité infantile** et **l'objectif 5 : Améliorer la santé maternelle**. Les dirigeants ont engagé la communauté mondiale à atteindre les objectifs suivants d'ici l'an 2015<sup>102</sup> :



<sup>99</sup> Fédération internationale (2006), p. 141

<sup>100</sup> Fédération internationale (2006)

<sup>101</sup> Fédération internationale (2006), p. 131

<sup>102</sup> Nations Unies (2013)



### IDÉES ESSENTIELLES

L'inégalité entre les sexes prend racine dans les rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes. Il s'agit d'une cause sous-jacente de la discrimination et de la violence fondées sur le sexe.

— (Fédération internationale, 2013, p.2)

« En améliorant la santé et le bien-être des femmes et des enfants, nous améliorerons la vie de tous les habitants de la planète. »

— Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (20 septembre 2011)

Récemment, les dirigeants des pays concernés ont renouvelé leur engagement à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Le 25 septembre 2015, 193 pays se sont engagés à atteindre **17 objectifs de développement durable (ODD)**. Ces objectifs sont notamment centrés sur l'égalité entre les sexes, la santé et le bien-être. Contrairement aux OMD, qui s'appliquent principalement aux pays du Sud, les ODD concernent tous les pays. Les nouveaux objectifs ont pour but de<sup>103</sup> :

- Réduire le taux global de mortalité maternelle à moins de 70 décès par 100 000 naissances vivantes.
- Mettre un frein aux décès évitables des nouveau-nés et des enfants âgés de moins de 5 ans, en visant à ce que tous les pays s'engagent à réduire le taux de mortalité néonatale sous le seuil des 12 décès par 1 000 naissances vivantes et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans sous le seuil des 25 décès par 1 000 naissances vivantes.
- Assurer un accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive ainsi que la protection des droits en matière de procréation.

## SOURCES

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE.  
*Les jeunes en tant qu'agents du changement de comportement : Question thématique — le genre*, Genève, Suisse, Fédération internationale, 2013.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE.  
*Éliminer les inégalités en matière de santé : Chaque femme, chaque enfant compte*, Genève, Suisse, Fédération internationale, 2011.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE.  
*Rapport sur les catastrophes dans le monde : Les crises négligées*, Genève, Suisse, Fédération internationale, 2006.

NATIONS UNIES. *Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport 2013*, New York, Nations Unies, PNUD, FNUAP, UNICEF, ONU Femmes, OMS, 2013.

NATIONS UNIES. *Objectifs du Millénaire pour le développement : Tableau de suivi 2015*, Genève, Suisse, Nations Unies, 2015.

<sup>103</sup> Nations Unies (2015) <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>